

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 05735 Numéro SIREN : 515 147 015 Nom ou dénomination : A C F MENUISERIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2023 sous le numéro de dépôt 16331

1. BILAN - ACTIF

18331

Désignation de l'entreprise [ACF MENUISERIE - SIREN : 515147015]						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois [12]				Néant		
				Exercice N clos le [31/12/2022]	N-1	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA			
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB	AC		
		Frais de développement	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		autres immos incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	AM		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	AS	15 270	
		Autres immos corporelles	AT	AU	70 410	
		Immos en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	Immobilisations financières	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières	BH	BI	566	
Total (II)		BJ	BK	86 246	49 320	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	85 664	
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 460	
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB	CC		
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	70 824		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI			
	Total (III)	CJ	CK	166 948		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
	Total général (I à VI)	CO	1A	253 194	49 320	
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an	CP	(3) à + d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks		créances	



GREFFE

12 SEP. 2023

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-Saint-Denis)

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					Néant	
					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)			DA	6 000	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1)			DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants) EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	42 685	36 259
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	19 541	21 426
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
	TOTAL (I)			DL	68 826	64 285
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	38 385	45 000
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI)			DV	2 623	1 087
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	54 655	11 376
	Dettes fiscales et sociales			DY	34 894	43 781
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	4 491	8 522
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	135 048	109 766
Ecart de conversion passif			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	203 874	174 051	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			- Écart de réévaluation libre	1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : [ACF MENUISERIE - SIREN : 515147015]		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	1 515 351
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 515 351
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 515 -351
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	3 716 3 843
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	473 408 476 377
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	453 867 454 651
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	19 541 21 426
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatifs A6		obligatoires A9	
dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Contrventions		1 515	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ACF MENUISERIE</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains							KG	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		dont composants	L9		KJ	KK		KL				
		Sur sol d'autrui		dont composants	M1		KM	KN		KO				
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions		dont composants	M2		KP	KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3		KS	15 270	KT	KU		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	KW		KX			
		Matériel de transport						KY	60 865	KZ		LA	12 083	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	2 566	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	78 701	LO		LP	12 083		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
Autres participations						8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T	566	1U		1V				
TOTAL IV						LQ	566	LR		LS				
Total général (I + II + III + IV)							ØG	79 267	ØH		ØJ	12 083		
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence						
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		LW		1X
CORPORELLES	Terrains							IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	15 270	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport						IV		MP	5 105	MQ	67 843	MR
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT	2 566	MU
		Emballages récupérables et divers						IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III						IY		NG	5 105	NH	85 679	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	566	2G		
TOTAL IV						I3		NJ		NK	566	2H		
Total général (I + II + III + IV)							I4		ØK	5 105	ØL	86 245	ØM	

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACF MENUISERIE						Néant ☒
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. Industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».						
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL				
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ACF MENUISERIE</u>											Néant				
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement					CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial					RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles					PE		PF		PG		PH				
TOTAL I					RK		RM		RN		RO				
Terrains					PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui				PR		PS		PT		PU				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	15 270	QA		QB		QC	15 270			
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport				QH	24 809	QI	11 780	QJ	5 105	QK	31 484			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	2 192	QM	374	QN		QO	2 566			
	Emballages récupérables et divers				QP		QR		QS		QT				
TOTAL II					QU	42 271	QV	12 154	QW	5 105	QX	49 320			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN	42 271	ØP	12 154	ØQ	5 105	ØR	49 320			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaler									Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations									SP		SR				

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise : <u>ACF MENUISERIE</u>								Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SO 2023
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ACP MENUISERIE</u>										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN		
						1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA						
		Autres créances clients				UX	85 664		85 664			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	)	Z1	0				
		Personnel et comptes rattachés				UY	0					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	5 129		5 129			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN						
		Divers				VP	0					
		Groupe et associés (2)				VC	0					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	5 331		5 331			
	Charges constatées d'avance				VS							
TOTAUX					VT	96 124	VU	96 124	VV			
REVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		
						1		2		3		
						4						
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	0					
				à plus d'1 an à l'origine		VH	38 385		38 385			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	2 623	2 623	0			
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	54 656	54 656				
		Personnel et comptes rattachés				8C	786	786				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	20 437	20 437				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E	3 716	3 716					
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	9 394	9 394					
	Obligations cautionnées				VX	0						
	Autres impôts, taxes et assimilées				VQ	561	561					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J						
		Groupe et associés (2)				VI						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	4 491	4 491				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2	0					
		Produits constatés d'avance				8L						
TOTAUX					VY	135 049	VZ	96 664	38 385			
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK							
						(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	



C.F.
MENUISERIE

MENUISERIE – AGENCEMENT - PARQUET

ADRESSE 🏠 17 rue Lavoisier, 93110 Rosny Sous Bois
☎️ acf.menuiserie@sfr.fr

CONTACT 📞 062293579
📠 095464628

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2023

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

Le résultat bénéficiaire de 19 541,25 € est affecté au compte de report à nouveau, qui passe de 42 685,31 € créditeur à 62 226,56 € créditeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

MENUISERIE
LAVOISIER
ROSNY-SOUS-BOIS
095464628
17 rue Lavoisier 93110 Rosny-sous-Bois

Agencement Conception et Fabrication de Menuiserie retrouver nos réalisations

sur



Sarl au capital de 6 000 euros - RCS Bobigny 515 147 015 - Siret 515 147 015 000 17 ape 4332a
N° TVA intercommunautaire FR03515147015